

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation

Pour les villages de My, Ville, Vieuxville, Sy

Le 24 février 2010 à 19h30

(Buvette du football - Rue du Vieux Tilleul n°14 à My)

La réunion débute à 19h40, par une introduction de Monsieur Raymond Maréchal, Bourgmestre de Ferrières; elle rassemble 21 personnes. Ensuite, les agents de développement rappellent les principes de l'Opération de Développement Rural (ODR) (cf. présentation Powerpoint en annexe) puis expliquent les méthodes proposées pour la consultation.

Consultation individuelle : Ma commune idéale

Il est demandé aux participants d'écrire chacun, sur un papier qui leur est distribué un mot ou deux exprimant leur vision idéale de la Commune et d'y ajouter une brève explication. Voici les résultats :

Ma commune idéale

Projets fédérateurs

Projets de rencontres

Projets d'échanges

Projets locaux

Ma Commune idéale... une Commune où l'on applique tout simplement la loi, particulièrement en matière d'environnement, sans tolérer les manquements : feux interdits, dépôts sauvages, urbanisme non respecté ...

Ma Commune idéale.... Une commune propre, accueillante, conviviale et vivante.

Ma Commune idéale ...

Développer des lieux de convivialité et de rencontre dans chaque village

Sécurité (vitesse...)

Développement de tourisme « vert » ou en tous cas pas « de masse »

Ma Commune idéale ...

My....

Garder la vraie ruralité et le calme pour les habitants

Non aux soirées disco avec 150 décibels qui empêchent les habitants de dormir

Ma Commune idéale ... Un peu plus de discipline au plan communal pour faire respecter l'environnement et la propreté

Ma Commune idéale ... Ne serait-il pas nécessaire de parler de l'évolution de ce changement climatique avant de s'engager dans des orientations qui pourraient être fatales. Exemple sont-ils tous au courant de la brèche dans la magnétosphère.

Ma Commune idéale ... Vie associative-culture. Aménagement du territoire dans le respect de la ruralité.

Ma Commune idéale ...

Une bonne répartition - budget, travaux – entre petites et grandes entités du village.

Prise en compte des réalisations des comités et asbl

Mise à disposition de locaux dans les anciennes communes.

Ma Commune idéale ... Une commune où règne le respect mutuel des biens, de la nature, du patrimoine et le respect des individus qui y vivent.

Ma Commune idéale ...

Avoir un lieu de rencontre (local)

Transports en commun

Entretien et aménagement des voiries

Ma Commune idéale ... Bien entretenir les arbres qui garnissent nos communes

Ma Commune idéale ... Faire en sorte que nos rues ne soient plus des endroits où stationnent les voitures en permanence.

Ma Commune idéale ... Pour le village de My, avoir un village propre qui garde son caractère rural.

Ma Commune idéale ...

Propreté des rues

Qu'en est-il de la station d'épuration commune pour My ?

Ma Commune idéale ... Une Commune « agriculteurs admis » où l'infrastructure routière permet aux véhicules agricoles d'accéder aux terrains sans entraves.

Consultation en sous-groupes

Deux sous-groupes sont formés. Les participants sont invités à compléter un tableau reprenant les rubriques suivantes :

- Problèmes à résoudre dans mon village ou ma Commune ? Pourquoi ?
- Ressources à valoriser dans mon village ou ma Commune ? Pourquoi ?
- Projets à mettre en œuvre pour résoudre les problèmes ou valoriser les ressources ?
- A qui cela profitera-t-il ?
- A qui cela pourrait-il poser problème ?

L'objectif est de donner un maximum d'idées sans en débattre. Il est donc possible que des idées contradictoires soient émises. Une liste de thèmes est donnée aux participants, à titre

indicatif. Dans chaque sous-groupe, un rapporteur prend note des avis des participants et les résume à l'assemblée.

Les résultats des sous-groupes sont repris ci-dessous. Par souci de clarté, les avis des participants aux deux sous-groupes ont été reclassés par thème.

Milieu naturel

- Pelouses calcaires : manque d'informations
- Respect des cours d'eau (ne pas les détourner pour un usage privé)

Gestion environnementale

- Égouttage : manque d'information
- La gestion des déchets verts de l'agriculture est un problème (lisier, fumier). Ceux-ci pourraient être valorisés. Il est proposé de créer une unité de biométhanisation. Cela permettrait de fournir de l'électricité aux habitants.
- L'énergie éolienne est à valoriser afin de fournir de l'électricité. Cela ne devrait pas poser de problème si le parc éolien est bien situé.
- Les climatologues ont menti, on a un problème avec 2012.
- Il y a trop de déchets le long des routes. Il est proposé de cautionner les cannettes.
- Le compostage privé pose parfois problème, il est proposé de rendre des fûts à compost « publics » disponibles pour les habitants.

Aménagement du territoire

- Les zonings et commerces actuels sont un atout mais il faut veiller à ne pas les multiplier notamment à proximité des habitations. Les commerces sont nécessaires et les entreprises peuvent offrir des emplois.
- Containier à l'école de My, plus d'informations sur l'aménagement du territoire, pas de fait accompli.

Urbanisme

- Respecter l'urbanisme. Il existe parfois des installations peu avenantes.
- Respecter l'état naturel de lieux : chapelles, ferme de la Bouverie...
- Manque d'unité entre les anciennes et les nouvelles constructions. La pierre et l'ardoise naturelle sont à valoriser comme par exemple rue de l'ancien village. Toutefois cela a un coût.
- Il est proposé de favoriser l'habitat à un coût abordable avec éventuellement des matériaux moins chers mais pas trop discordants non plus, en périphérie (lotissements par exemple). Cela pourrait profiter aux jeunes ménages et aux personnes à revenus moyens.

Patrimoine

- Beau patrimoine à valoriser : cimetières, monuments ne sont pas toujours accessibles. Il serait intéressant de donner accès à certains éléments du patrimoine, même ponctuellement.
- Manque de mise en valeur du patrimoine (arbres remarquables, cimetières, chapelles, fermes...). Il est proposé de les signaler. Cela serait profitable pour tous. Cela risquerait de poser problème au niveau du respect de la propriété privée.

Participation à la vie de la Commune

- Respect de la vie en société. Il est nécessaire de s'adapter au milieu rural (tracteurs, tontes de pelouses...). D'où l'importance d'améliorer le dialogue via la vie associative, les salles de rencontres...
- Il n'existe pas de salles sur Ville et My.
- Développer la convivialité, favoriser les rencontres

Mobilité

- Problèmes sur les routes
- Il est suggéré de valoriser les chemins publics et promenades. Il est important de les signaler de manière adéquate (meilleur balisage des chemins publics) car les propriétés privées doivent être respectées (meilleure information aux touristes...)
- Quads, motos, jeeps, course de côtes à Sy, essais privés de voitures sur des chemins publics posent problème. Il est suggéré de faire appliquer la réglementation.
- Il est proposé d'organiser du co-voiturage en recensant les demandes et les offres sur le site communal ou en les affichant à la Commune.
- Les véhicules agricoles semblent « non admis » sur les infrastructures routières. Il est proposé de vérifier la largeur des véhicules agricoles existants et d'adapter les routes en conséquence.
- La sécurité routière dans la traversée de My pose problème. Elle est indiquée à 90km/h alors que toute la grand route est à 70 km/h. Il est donc proposé de la mettre à 70km/h également.
- Trop de voitures sont parkées sur la voirie (ex : école à My) et cela pose problème pour le passage de véhicules. Il est proposé d'utiliser les places de parking.
- L'arrêt de bus situé sur la grand route à My est mal aménagé au niveau de la sécurité. Il est proposé d'aménager un espace plus grand afin que le bus ne soit plus sur la route. Cela sera profitable pour la sécurité des enfants.

Information et communication

- Problème de communication sur le site internet communal. Il est proposé de noter les travaux en cours, le co-voiturage, les projets de la Commune...
- Améliorer l'information (Bulletin communal, site Internet...)

Bâtiments communaux

- Veiller au développement durable et à l'accessibilité notamment pour les personnes handicapées.

Education

- Les cours d'informatique et de langues n'existent plus. Il est proposé de les réorganiser.

Tourisme

- Il n'existe pas de folder sur le village en lui-même.

Suite du processus

Les agents de développement expliquent aux participants la suite du processus : les prochaines réunions d'information et de consultation par villages, les réunions thématiques, la possibilité de poser sa candidature pour la Commission Locale de Développement Rurale... (cf. présentation Powerpoint en annexe). Le résultat de la consultation citoyenne devrait être présenté à la population en septembre (réunions de retour).

Deux questions sont posées :

- En tant qu'agent de développement, constatez-vous des différences entre les Communes ? Oui, chaque commune a ses spécificités.
- Pour les projets, un partenariat public-privé est-il envisageable, par exemple pour un projet de biométhanisation ? Cela peut être envisagé. D'autre part, il existe un projet de biométhanisation dans le Programme Communal de Développement Rural de Sprimont.

M. Frédéric Léonard, Echevin, clôture la réunion en remerciant les participants. Il les invite à consulter le site www.pcdr.be pour consulter le compte rendu des réunions.

Les participants sont également invités à transmettre tout avis ou informations complémentaires éventuelles aux agents de développement.

Il leur est également rappelé qu'une première version de l'étude socio-économique reprenant les données dites « objectives » sur la Commune, statistiques et inventaires dans divers domaines (environnement, logement, population, occupation du territoire...), sera disponible à partir du mois d'avril. Les participants sont invités à lire l'étude et à apporter éventuellement des informations complémentaires en contactant Benoît Houbeau, auteur de projet du PCDR.

La séance est clôturée à 22h.